



EUROPEAN COMMISSION
DIRECTORATE-GENERAL FOR MARITIME AFFAIRS AND FISHERIES

The Director-General

Brussels
MARE.C.5/NG/vr

Cher Monsieur Brouckaert, Cher Monsieur O'Donoghue,

Je vous remercie pour votre lettre datée du 26 mai 2023 concernant la position du CC EOS et du PelAC sur la fixation des possibilités de pêche pour le sprat dans la Manche et vos commentaires sur les considérations écosystémiques plus larges concernant les espèces de poissons fourrage telles que le sprat.

J'ai le plaisir de vous informer que le résultat des consultations entre l'UE et le Royaume-Uni s'est aligné sur la position du CC EOS/PelAC, qui consiste à suivre intégralement l'avis du CIEM.

En ce qui concerne le rôle des poissons fourrage dans l'écosystème au sens large, l'UE et le Royaume-Uni ont écrit conjointement au CIEM pour demander des précisions sur la manière dont ces considérations sont prises en compte dans l'avis du CIEM. Jusqu'à présent, le CIEM n'a pas été en mesure de fournir une réponse et a demandé un délai supplémentaire pour y répondre.

Une fois de plus, je vous remercie, ainsi que les membres du CC EOS et du PelAC, pour votre participation active et vos avis concernant les consultations. Je me réjouis de la poursuite de notre coopération fructueuse. Si vous avez d'autres questions concernant cette réponse, veuillez contacter Norman Graham, responsable du bureau MARE C5 (Norman.GRAHAM@ec.europa.eu), ou Julia Rubeck, coordinatrice des conseils consultatifs (Julia.RUBECK@ec.europa.eu), qui les transmettra aux collègues concernés.

Cordialement,

Charlina VITCHEVA

Mr Brouckaert
emiel.brouckaert@rederscentrale.be
Mr O'Donoghue
sean@kfo.ie

Commission européenne/Europese Commissie, 1049 Bruxelles/Brussel, BELGIQUE/BELGIË – Tel. +32 22991111
Office: J-99 05/014 – Tel. direct line +32 229-50483